

Réunion du 24 juin 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) :

Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Monsieur Roland BRENDLE ayant donné pouvoir à Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Claude FROEHLY ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY

Excusé(s) :

Madame Alice MOREL

Absent(s) :

Rapporteur :

Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CG/2013/16 - Actions sociales transversales - 46
Pacte social local - Démarche générale et expérimentation**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- approuve le lancement de la démarche de concertation avec les collectivités et les partenaires concernés en vue de mettre en œuvre un Pacte social local en matière de solidarité
- décide d'expérimenter cette démarche dans les cantons de Bischheim, Brumath et Schirmeck
- demande à ce qu'un bilan soit présenté en fin d'année ou début d'année prochaine pour apprécier la suite à donner : ouvrir l'expérimentation à d'autres cantons, ou généraliser la démarche.

Il donne par ailleurs délégation à la commission permanente pour approuver toute convention ou mesure d'application concernant le Pacte social local, dans le cadre des orientations précitées, et en conséquence, complète en ce sens sa délibération n° CG/2011/9 du 31 mars 2011 modifiée.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130624-77999-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 08/07/13